



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Telephone: + 33(1) 55 68 86 66
Telefax: + 33(1) 55 68 86 60
Internet: www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
SYCOMORE SHARED GROWTH
Statutory auditor's report on the financial
statements
Year ended 29 June 2018
(free translation of a French language original)



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Telephone: + 33(1) 55 68 86 66
Telefax: + 33(1) 55 68 86 60
Internet: www.kpmg.fr

*This is a translation into English of the statutory auditors' report on the financial statements of the Fund issued in French and it is provided solely for the convenience of English speaking users.
This statutory auditors' report includes information required by European regulation and French law, such as information about the appointment of the statutory auditors or verification of the management report and other documents provided to shareholders.
This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.*

Fonds Commun de Placement SYCOMORE SHARED GROWTH

14, avenue Hoche – 75008 Paris

Statutory auditor's report on the financial statements Year ended 29 June 2018 (free translation of a French language original)

Ladies and Gentlemen,

Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by the board of directors of the Fund's management company, we have audited the accompanying financial statements of SYCOMORE SHARED GROWTH for the year ended 29 June 2018.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Fund as at 29 June 2018 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the Statutory Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report.

Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence rules applicable to us, for the period from 1 July 2017 to the date of our report and specifically we did not provide any prohibited non-audit services referred to the French Code of ethics (code de déontologie) for statutory auditors.



Justification of Assessments

In accordance with the requirements of Articles L.823-9 and R.823-7 of the French Commercial Code (code de commerce) relating to the justification of our assessments, we inform you that the most significant assessments we made, in our professional judgment, concern the appropriateness of the accounting principles applied, the reasonableness of the significant estimates used and the overall presentation of the financial statements, in accordance with the accounting for collective investments with variable capital, in particular with regards to the financial instruments in the portfolio.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

Verification of the Management Report and of the Other Documents Provided to the Shareholders

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of the Fund's management company and in the other documents provided to the shareholders with respect to the financial position and the financial statements.

Responsibilities of the Management Company for the Financial Statements

The management company is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, the management company is responsible for assessing the Fund's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Fund or to cease operations.

The management company is responsible for monitoring the financial reporting process and the effectiveness of internal control and risks management systems and where applicable, its internal audit, regarding the accounting and financial reporting procedures.

The financial statements were approved by the management company.

Statutory Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Objectives and audit approach

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.



*Fonds Commun de Placement
SYCOMORE SHARED GROWTH
Statutory auditor's report on the financial statements
Year ended 29 June 2018
(free translation of a French language original)
22 October 2018*

As specified in Article L.823-10-1 of the French Commercial Code (code de commerce), our statutory audit does not include assurance on the viability of the Fund or the quality of management of the affairs of the Fund.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit and furthermore:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the management company in the financial statements.
- Assesses the appropriateness of the management company's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.
- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Paris La Défense, on the 22 October 2018

The statutory auditor

French original signed by

Gerard Gaultry

Partner

Bilan actif

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	134,496,588.57	152,718,022.19
Actions et valeurs assimilées	122,260,877.75	139,339,054.29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	122,260,877.75	139,339,054.29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	12,235,710.82	13,378,967.90
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	12,235,710.82	13,378,967.90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	246,111.75	268,818.00
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	246,111.75	268,818.00
Comptes financiers	9,935,959.92	13,230,431.18
Liquidités	9,935,959.92	13,230,431.18
TOTAL DE L'ACTIF	144,678,660.24	166,217,271.37

SYCOMORE SHARED GROWTH

Bilan passif

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Capitaux propres		
Capital	131,817,827.35	152,581,719.66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	78.31
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12,288,906.44	12,791,329.36
Résultat de l'exercice (a,b)	420,107.13	691,383.14
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	144,526,840.92	166,064,510.47
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	151,785.64	152,725.14
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	151,785.64	152,725.14
Comptes financiers	33.68	35.76
Concours bancaires courants	33.68	35.76
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	144,678,660.24	166,217,271.37

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

SYCOMORE SHARED GROWTH

Compte de résultat

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	1,963,727.45	2,318,635.44
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	1,963,727.45	2,318,635.44
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-38,990.21	-20,110.20
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-38,990.21	-20,110.20
Résultat sur opérations financières (I + II)	1,924,737.24	2,298,525.24
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,632,882.72	-1,613,320.93
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	291,854.52	685,204.31
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	128,252.61	6,178.83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	420,107.13	691,383.14

Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1.00% TTC maximum pour la part I
- 1.50% TTC maximum pour la part A
- 2.00% TTC maximum pour la part R
- 1.00 % TTC maximum pour la part ID
- 1.00 % TTC maximum pour la part X

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.



Commission de surperformance :

20% TTC au-delà de l'indice DJ Euro Stoxx TR pour les parts I, A, R et ID.

Le calcul de la commission de surperformance, conditionnée à une performance positive ou négative du FCP supérieure à celle de l'indice de référence, est basé sur la comparaison, sur l'exercice, entre l'actif du FCP après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du FCP.

Si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure à celle de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure à celle de l'actif de référence, qu'elle soit positive ou négative, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative. Si des rachats sont centralisés en présence d'une telle provision, la quote-part de la commission provisionnée correspondante aux parts rachetées devient définitivement acquise à la société de gestion.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'actif de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Rétrocession de frais de gestion :

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts :

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

- Part I : capitalisation
- Part A : capitalisation
- Part R : capitalisation
- Part X : capitalisation
- Part ID : capitalisation et/ou distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Part I : capitalisation
- Part A : capitalisation
- Part R : capitalisation
- Part X : capitalisation
- Part ID : capitalisation et/ou distribution

Changements affectant le fonds :

Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Actif net en début d'exercice	166,064,510.47	152,942,275.97
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	43,573,059.60	50,038,625.61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-67,846,861.72	-62,868,210.48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17,204,204.73	13,770,372.18
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3,432,042.97	-1,900,124.23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	842,000.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-182,464.53	-241,688.81
Différences de change	-211,113.92	-54,713.60
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10,934,285.56	12,850,769.52
Différence d'estimation exercice N	1,240,634.75	12,174,920.31
Différence d'estimation exercice N-1	-12,174,920.31	675,849.21
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-19.70	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	291,854.52	685,204.31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	144,526,840.92	166,064,510.47



Complément d'information 1

**Exercice
29/06/2018**

Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	4,171,040.00
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

SYCOMORE SHARED GROWTH

Complément d'information 2

**Exercice
29/06/2018**

Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe A (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	5,547.15600	
Nombre de titres rachetés	18,727.33040	
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	25.00000	
Nombre de titres rachetés	-	
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	42,061.00000	
Nombre de titres rachetés	24,623.00000	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	6,441.95600	
Nombre de titres rachetés	9,148.99320	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	50,262.51200	
Nombre de titres rachetés	112,152.05500	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	11.03	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe ID (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	45.06	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,124,725.24	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe A (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	187,178.94	1.50
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

SYCOMORE SHARED GROWTH

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	191,437.37	1.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	130,393.03	2.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	896.92	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/06/2018
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	2,245.26
Coupons à recevoir	243,866.49
TOTAL DES CREANCES	246,111.75
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	122,893.59
Autres créditeurs divers	28,892.05
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	151,785.64

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Exercice
29/06/2018

Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	9,935,959.92
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	33.68
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9,935,959.92	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	33.68	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

SYCOMORE SHARED GROWTH

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	GBP	DKK	USD	CHF	SEK
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6,705,649.69	4,816,770.24	690,340.83	163,798.68	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	13,041.99	-	-
Comptes financiers	3.86	9.47	21.68	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	33.34	0.34
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe ID (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	51.63	19.70
Total	51.63	19.70
Affectation		
Distribution	-	19.70
Report à nouveau de l'exercice	51.63	-
Capitalisation	-	-
Total	51.63	19.70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	10.00000
Distribution unitaire	-	1.97
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

SYCOMORE SHARED GROWTH

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/06/2018	Exercice 30/06/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	78.31
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,228.98	313.41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,228.98	391.72
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	1,228.98	-
Capitalisation	-	391.72
Total	1,228.98	391.72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-